

Politique : *Formation continue des cadres administratifs : Conventions, conférences, ateliers et cours*

Numéro : *P – 6.021*

Catégorie : *Ressources humaines*

Page : *1*

Cette politique a été abrogée le 17 octobre 2016.

Pour des informations sur le remboursement, veuillez vous référer à la politique **P – 4.009 - Remboursement de dépenses** dans la section Affaires et finances du Manuel de politiques du Conseil.